Image not found or type unknown

Atteinte à l'honneur et à la reputation

Par **jnkchrls**, le **10/11/2014** à **22:22**

Bonjour!
Est ce que je peux porter plainte pour diffamation sans preuve?? Il y a des rumeurs graves (qui sont accompagnés des diverses harcèlements) qui portent atteinte à ma réputation. Les rumeurs existent, mais les personnes qui les ont m'appris ne veulent pas être dévoilés dans aucune cas. Qu'est ce que je peux faire dans ce cas là?
Merci

Image not found or type unknown

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés